

AUTORITE DE REGULATION DU MARCHE DES CAPITAUX DU BURUNDI CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMMUNIQUE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AUTORITE DE REGULATION DU MARCHE DES CAPITAUX DU BURUNDI

La Conseil d'Administration de l'Autorité de Régulation du Marché des Capitaux du Burundi porte à la connaissance du public que les candidatures retenues pour la passation des tests de recrutement aux postes de Directeur de la Supervision et de Directeur Juridique sont les suivantes :

- 1. Direction de la Supervision
 - Mademoiselle NKUNZIMANA Milly Céleste
- 2. Direction Juridique
 - Madame MUKUNZI Nadine
 - Monsieur NIZIGIYIMANA Louis Pasteur.

Le test écrit se passera le 11 novembre au sein du building du Ministère des Finances, du Budget et de l'Economie Numérique la salle № 329.

NB:

- La ponctualité est de rigueur.
- Les candidats devront se munir de leurs cartes nationales d'identité.

Le Président du Conseil d'Administration de l'Autorité de Régulation

du Marché des Capitaux du Burundi

Charles NDIZEYE